

**Allocution de Frédéric MITTERRAND, ministre de la Culture et de la Communication**  
**Transmission différée**

**3<sup>e</sup> ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME ET DE L'INFORMATION** Musée  
**d'Art moderne et contemporain**  
**Strasbourg, le 8 octobre 2009**



Je regrette très sincèrement de ne pouvoir être finalement parmi vous, ce soir, à Strasbourg. Je comprends votre déception, qui est aussi la mienne, et je tiens pour commencer à remercier chaleureusement Jérôme BOUVIER, qui a tant œuvré pour cette 3<sup>e</sup> édition des Assises internationales du journalisme et de l'Information.

Mon absence n'enlève évidemment rien au plein soutien que je tiens à vous manifester ; c'est pourquoi j'ai souhaité vous adresser ce message vidéo.

Je veux tout d'abord exprimer l'entière solidarité des pouvoirs publics avec toute la profession, réunie aujourd'hui dans un esprit si constructif. Le foisonnement de recherches, d'expérimentations et de réflexions, dont les Assises témoignent à Strasbourg, est un signe très fort d'espoir pour le journalisme de demain. Cet esprit constructif, collaboratif, est la seule voie possible pour sortir la presse de la crise qu'elle traverse en France, comme dans le monde entier.

Ce soutien de l'Etat s'exprime dans le plan historique mis en place à l'issue des Etats généraux de la presse écrite. Ce plan exceptionnel, qui se concrétise encore en 2010 par un budget d'aide à la presse en progression de plus de 50%, vise à faciliter la nécessaire refondation du secteur. C'est une chance que les éditeurs doivent saisir.

**Mais il s'agit d'une première étape.** La presse avait besoin de réponses industrielles à des problèmes industriels (impression, distribution, fonds propres...). Nous sommes en train de les résoudre. Nous ne pouvons pas nous arrêter là. Nous devons passer à l'étape suivante : celle de la qualité de l'information, celle des métiers et des valeurs des journalistes.

De cette période de crise profonde, il ressort que le modèle économique qui a prévalu tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle est dépassé. Dès lors, préserver et développer les contenus d'information de qualité, dans les conditions économiques les plus favorables pour tous les acteurs, journalistes comme éditeurs, est un enjeu qui nécessite d'engager d'importants moyens en faveur de l'innovation permanente, de la formation professionnelle, ainsi que de l'adaptation des métiers du journalisme au nouvel « écosystème » de l'information, pour ainsi dire, qui se dessine aujourd'hui.

Cette réalité nouvelle conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures dans de multiples domaines. Elles contribuent au lancement de la deuxième étape des Etats généraux que je souhaite conduire dès maintenant :

**Dans le domaine du développement de la presse numérique, d'abord :** le nouveau cadre juridique pour la gestion des droits d'auteur plurimedia des journalistes, fruit d'un travail collectif de plusieurs années et publié en juin, apporte enfin une sécurité juridique aux éditeurs, tout en préservant les intérêts des journalistes.

Contacts presse

Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.gouv.fr

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Seul le prononcé fait foi

Ce premier acte fondateur a été complété par la création du statut d'éditeur de presse en ligne, qui ouvre notamment accès à un important fonds de soutien au développement de la presse numérique. J'ai confirmé jeudi dernier que ce fonds serait doté de pas moins de 20 millions d'euros en 2010. Autant que l'aide à la modernisation des imprimeries, si indispensable, mais en même temps si dépassée face aux enjeux considérables de la révolution numérique.

**Dans le domaine de la formation, ensuite**, par l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) signé en juin dernier. 18 millions seront alloués sur 3 ans à ce plan de financement de la formation.

Le gouvernement a demandé à Denis JEAMBAR et René SILVESTRE de dessiner les contours d'une Conférence nationale des métiers du journalisme, destinées à faire évoluer concrètement le cadre de la formation professionnelle des journalistes. Cette conférence devra être organisée dans les meilleurs délais.

L'effort de formation doit naturellement s'enraciner dans un effort également renforcé dans le domaine de la recherche et du développement : le ministère de la Culture et de la Communication encourage actuellement la création d'un centre de recherche et d'innovation pour les nouveaux médias, un « médialab » à dimension européenne, dont la mission sera d'offrir une « boîte à outils » ouverte à la profession, afin qu'elle réussisse sa transition vers le numérique.

**Dans le domaine de la défense des valeurs du journalisme aussi**, enjeu majeur sur lequel Jérôme BOUVIER a joué un rôle pionnier : au travers des Assises du Journalisme. L'Etat a souhaité que la profession s'organise pour rédiger elle-même un code déontologique. Je m'emploierai résolument à ce qu'il puisse être reconnu et appliqué rapidement par toute la profession.

**La diversité, enfin**, une valeur défendue avec ardeur par le Conseil de l'Europe, est un enjeu capital. Sa promotion est indispensable pour retrouver le chemin du public.

J'ai identifié le respect du caractère multiculturel de la France d'aujourd'hui parmi les priorités de mon action au ministère de la Culture et de la Communication. C'est une nécessité dans le cadre de ce que j'appelle la « culture sociale », une culture qui prenne en compte les évolutions et les réalités sociales du pays et qui ne se pense pas et ne se vive pas comme un isolat plus ou moins sublime.

La diversité est aussi, pour les mêmes raisons, un enjeu dans le domaine de l'information.

Or, malgré les efforts et les mesures prises ces dernières années, les progrès sont trop lents et insuffisants. C'est pourquoi plusieurs initiatives ont été prises depuis juin dernier :

A la suite du « Programme d'action et de recommandations » présenté par Yazid SABEG, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, une commission « Medias et Diversité » a été créée en juin et placée sous la présidence de Bernard SPITZ. Elle poursuit ses travaux autour de thématiques essentielles comme la formation des journalistes, la gestion des carrières, la diversité éditoriale.

L'installation d'un « comité permanent de la diversité » à France-télévisions, mis en place par Patrick de CAROLIS et présidé par Hervé BOURGES, témoigne de l'importance accordée à la diversité dans les chaînes publiques.

Enfin, avec Fadela AMARA, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, nous travaillons en commun à de nombreuses actions en faveur de la diversité.

Cet effort porté sur la diversité est à l'image de toutes les adaptations nécessaires de la presse que nous avons d'ores et déjà entreprises et que vous devez, que nous devons poursuivre ensemble, dans cette deuxième étape des Etats généraux de la presse écrite.

Voilà ce que je souhaitais vous dire ce soir concernant les enjeux vitaux que représentent la préservation et la valorisation d'une information de qualité. Je tenais à vous assurer du plein soutien du ministère dans la crise que traverse la presse et dans la défense des valeurs qui fondent votre profession.

C'est le sens que je veux donner à la seconde étape des Etats Généraux de la Presse écrite.

Je vous remercie de votre attention.